

26 AOUT 2016

09 AOUT 2016

CONTRÔLE DE LEGALITE

Cellule Tutelle Etablissement

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 04/08/2016

I - Ouverture de la séance

En ce jour du 04/08/2016, le conseil d'administration se réunit sur proposition du chef d'établissement pour une séance ordinaire sous la présidence de Mme LE ROHELLEC Patricia. La séance commence à 17 h 05.

Sont absents et excusés :

Mme BELEC Corinne (Parent d'élève), Mme DELATTE Marie-Eve (Parent d'élève), Mme GAILLEMAIN Sophie (Parent d'élève), Mme IANDOLINO-SENBEL Angelique (Parent d'élève) remplacée par Mme ANTOINE-PERRON Charlotte (Parent d'élève), Mme MARTINEZ Catherine (Professeur) remplacée par Mme O'CONNOR Françoise (Professeur), Mme MILLET Monique (Représentante de la Province Sud), Mlle MOSSER Maëlle (élève 305).

Sont absents et non excusés :

Mme BAJON Jeanine (Représentant de la Mairie), Mme CANY Edwige (Responsable de secteur Mairie), Mme HNAGEJE Alice (Adjointe technique), M. PALAOU Chanel (Coutumier).

Pour plus de détails sur la liste complète des présents, titulaires ou suppléants, consulter la feuille de présence.

Le nombre de présents en début de séance est de 24 pour un quorum de 16.

Le conseil d'administration peut siéger valablement.

La prise de notes et la rédaction du compte rendu du présent conseil d'administration sont effectuées par :
Mme Ludivine MICHENEAU, représentante des personnels ATOSS

Madame la Présidente ouvre la séance et remercie les membres présents.

II - L'ordre du jour

Point N° 1 - Adoption du compte rendu du précédent conseil d'administration

Le compte rendu du précédent conseil d'administration est adopté à l'unanimité.

Point N° 2 - Adoption du projet d'ordre du jour du présent conseil

Monsieur l'Adjoint-Gestionnaire indique qu'il est proposé de rajouter les points 6,8 et 9 à l'ordre du jour joint à la convocation.

L'ordre du jour ainsi modifié est accepté à l'unanimité.

ACTES RELATIFS A L'ORGANISATION ET AU CONTENU DE L'ACTION EDUCATRICE

Ordre du jour pour le conseil d'administration du 04/08/2016

Point No 1 - Adoption du compte rendu du précédent conseil d'administration	Pour adoption
Point No 2 - Adoption du projet d'ordre du jour du présent conseil	Pour adoption
Point No 3 - Expérimentation de la réforme du collège en 5e.	Pour délibération
Point No 4 - Participation au dispositif Collège numérique.	Pour délibération
Point No 5 - Ventilation de la Dotation Horaire Globalisée (DHG) et préparation de la rentrée 2017.	Pour délibération
Document préparatoire joint : 1 projet.	
Point No 6 - Voyage de la 3e euro à Poe	Pour délibération
Point No 7 - Sortie d'inventaire	Pour délibération
Document préparatoire joint : 1 proposition.	
Point No 8 - Tarification 2017	Pour délibération
Point No 9 - Proposition des tarifs 2017 du Service de Restauration et d'Hébergement	Pour délibération
Point No 10 - Contrats et conventions.	Pour délibération
Document préparatoire joint : 1 liste	
Point No 11 - Décision budgétaire modificative n°3	Pour délibération
Document préparatoire joint : 1 projet	
Point No 12 - Questions diverses: seules les questions relevant de la compétence du CA et déposées au bureau 1 (Administration générale) avant le mardi 02 août 16h, pour une étude préalable, seront présentées et discutées.	Pour information



Point N° 3 - Expérimentation de la réforme du collège en 5e.

Enoncé de la délibération :

Expérimentation de la réforme du collège en 5e.

Remarques et commentaires :

Madame la Principale adjointe présente les points 3, 4 et 5 de l'ordre du jour en même temps car ils sont liés entre eux. Le collège va expérimenter la réforme du collège sur tout le niveau de 5e entraînant de nouveaux horaires et une LV2 (espagnol, japonais, LR).

La PDMF se terminera et sera remplacée par une 3ePrépa Pro.

Elle donne lecture de la répartition de la DHG avec ses dotations spécifiques. Il y aura des groupes en 4e et 3e de technologie.

Parmi les projets, il y aura des dédoublements en anglais 4e, une classe Défense et un atelier Cirque. Les sciences seront aussi dédoubleées.

Il y aura un EPI numérique entrant parfaitement dans le cadre du collège connecté où les élèves de 5e auront à leur disposition des tablettes hybrides.

Il y aura aussi un EPI LCA Latin puisque celui-ci disparaît en tant que matière de plein exercice avec la réforme.

La diminution des effectifs et donc des classes entraîne un certain nombre de suppression de postes: SVT - Technologie - HG et EPS bien que le collège espère un arbitrage favorable du Vice Rectorat pour le maintien des deux derniers.

Madame la Directrice adjointe chargée de la Segpa présente la DHG en expliquant la transformation des deux ateliers Carrosserie et Menuiserie dans un champ Habitat.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	24	Nombre de votes POUR :	24
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

Point N° 4 - Participation au dispositif Collège numérique.

Enoncé de la délibération :

Participation du collège au dispositif Collège Numérique.

Remarques et commentaires :

Ce dispositif est initié par le Ministère de l'Education Nationale, relayée par le Vice Rectorat et la participation de la Province Sud.

Cf point 3.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	24	Nombre de votes POUR :	24
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.



Point N° 5 - Ventilation de la Dotation Horaire Globalisée (DHG)et préparation de la rentrée 2017.

Enoncé de la délibération :

Ventilation de la dotation horaire globalisée 2017 (DHG).

Remarques et commentaires :

Cf développement point 3.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	24	Nombre de votes POUR :	24
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

ACTES RELATIFS AU FONCTIONNEMENT

Point N° 6 - Voyage de la 3e euro à Poe

Enoncé de la délibération :

Voyage de la 3e euro à Poe Bourail du 26 au 27 septembre.

Remarques et commentaires :

Monsieur l'adjoint-gestionnaire présente ce projet de voyage qui est une continuation du voyage de cette même classe l'an dernier en NZ et qui se poursuit cette année avec la réception de leurs correspondants.

Une soirée océanienne aura lieu au collège le mercredi soir 28 septembre.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	24	Nombre de votes POUR :	24
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

Point N° 7 - Sortie d'inventaire

Enoncé de la délibération :

Sortie d'inventaire de certains biens.

Remarques et commentaires :

M. l'adjoint-gestionnaire donne lecture et explications de cette sortie qui comprend notamment les biens des deux sections de la Segpa supprimées en 2017.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	24	Nombre de votes POUR :	24
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.



Point N° 8 - Tarification 2017

Enoncé de la délibération :

Tarification 2017.

Remarques et commentaires :

M. l'Adjoint-gestionnaire donne lecture et explications de la proposition des tarifs 2017 qui n'évoluent pas par rapport à 2016.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	24	Nombre de votes POUR :	24
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

Point N° 9 - Proposition des tarifs 2017 du Service de Restauration et d'Hébergement

Enoncé de la délibération :

Proposition des tarifs du Service de Restauration (SRH) 2017, à savoir:

- Demi-pension élève : 15 000 xpf/Trimestre.
- Elèves occasionnels : 350 xpf/Repas.
- Commensal Catégorie C : 350 xpf/Repas.
- Commensal Catégorie B : 410 xpf/Repas.
- Commensal Catégorie A : 770 xpf/Repas.
- Autre personne de passage : 770 xpf/Repas.
- Petits déjeuners complets : organismes extérieurs : 500 xpf.
- Participation aux charges générales : 20%

Remarques et commentaires :

En 2017, le CA ne fait qu'une proposition de tarifs pour ce service qui sont ensuite décidés par le gouvernement de la NC; la proposition est identique aux tarifs 2016.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	24	Nombre de votes POUR :	24
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

AUTRE ACTE RELATIF AU FONCTIONNEMENT: CONTRATS ET CONVENTIONS

Point N° 10 - Contrats et conventions.

Enoncé de la délibération :

Autorisation donnée au Chef d'établissement pour signer les contrats et conventions suivants:

- Modification du traité d'abonnement avec EEC;
- Convention avec la société ES2 pour la formation de personnels à la sécurité incendie;
- Convention avec la Province Sud portant sur la mise en place de la gratuité plafonnée au SRH pour les élèves demi-pensionnaires boursiers.



Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	24	Nombre de votes POUR :	24
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

AUTRE ACTE RELATIF AU DOMAINE BUDGETAIRE

Point N° 11 - Décision budgétaire modificative n°3

Enoncé de la délibération :

Décision budgétaire modificative n°3.



Remarques et commentaires :

M. l'adjoint-gestionnaire donne lecture et explication de cette DBM qui n'appelle aucun commentaire.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	24	Nombre de votes POUR :	24
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

Point N° 12 - Questions diverses: seules les questions relevant de la compétence du CA et déposées au bureau 1 (Administration générale) avant le mardi 02 août 16h, pour une étude préalable, seront présentées et discutées.

Pour information :

- La liste des fournitures scolaires 2017 proposée par les enseignants reçoit un avis favorable; cet avis va permettre à l'APCM de préparer ses commandes.
- Monsieur le Directeur de l'école Michel Amiot annonce que les travaux du futur centre nautique de Magenta vont débuter en août pour une durée de 2 ans.

III - Conclusion

Madame la Présidente remercie tous les membres présents et lève la séance.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la séance du conseil d'administration est levée à 18 h 05.

Le(s) responsable(s) de la prise de notes

Mme Ludivine MICHENEAU, représentante des personnels ATOSS

La Présidente



Mme LE ROHELLEC Patricia

COURRIER ARRIVEE

LE 09 AOUT 2016

Cellule Tutelle Etablissement